

Création - Reprise d'entreprise

CAP EMPLOI CORSE
Handicap, recrutement & maintien

agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Vous souhaitez explorer la piste de la création ou la reprise d'une activité ? Vous voulez créer votre propre emploi en travaillant de manière indépendante ?

Cap Emploi vous accompagne dans votre projet de création ou de reprise en validant votre projet, médicalement si besoin, et/ou en construisant un parcours de formation avant d'entreprendre.

Atelier création d'entreprise :

La BGE organise des ateliers dans ses locaux pour vous conseiller et présenter les étapes de la création ou de la reprise d'une entreprise et les actions à mettre en œuvre.

→ *Vous souhaitez assister à un atelier avec la BGE ?*

Contactez votre conseiller Cap Emploi qui va vous accompagner dans votre projet et sur sa validation pour sécuriser ce dernier.

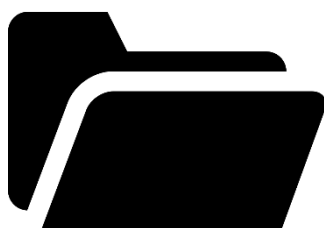
Aide de l'Agefiph :

→ Permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne en aidant au démarrage de l'activité.

Montant de l'aide : 5.000 €. Cumulable avec les aides de droit commun, les autres aides de l'Agefiph et de Pôle Emploi (ARCE ou maintien des droits chômage).

X Aide non renouvelable.

Aide soumise à conditions.



Couvent des Capanelle
Route de Ville
20200 BASTIA
<http://www.bge-corse.fr>
04.95.31.59.57

Immeuble Castellani Bat B
4, Avenue du Mont Thabor
20090 Ajaccio
04.95.22.84.14

Pour tout renseignement contactez votre Site Cap Emploi

Cap Emploi Haute Corse 04.95.32.01.68 – secretariat2b@capemploi-corse.com

Cap Emploi Corse du Sud 04.95.22.16.47 – secretariat2a@capemploi-corse.com